

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des
Finances
139, rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12

Paris, le 14 avril 2020

Monsieur le Ministre,

L'Union des Photographes Professionnels (UPP) a écouté avec la plus grande attention les messages que vous avez transmis à l'occasion de votre entretien sur Europe 1 le 10 avril dernier. Elle se réjouit de savoir que ses revendications, ainsi que celles de l'ensemble des auteurs et artistes, ont été entendues. Elle vous remercie pour votre écoute et votre prise en compte de leurs problématiques.

L'Union des Photographes Professionnels, et l'ensemble des photographes qu'elle représente, attend désormais avec grande impatience les textes qui valideront officiellement :

- que le chiffre d'affaires de référence, pour justifier d'une diminution de revenu permettant l'accès au fonds de solidarité, est bien le revenu annuel n-1/12 (les seuls revenus validés et connus de vos services sont ceux de 2018),
- que des annulations de charges pourront être proposées aux acteurs les plus fragiles.

Ces dispositions sont importantes et urgentes à mettre en oeuvre pour les auteurs et artistes actuellement en grande souffrance économique.

L'UPP reste bien évidemment à votre disposition.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre , à l'expression de ma haute considération.



Philippe Bachelier
Président

Copie :
M. Franck Riester, Ministre de la Culture